

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 37

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: F.I.A.I. Congrès de Montreux. — Résolution: L'enseignant et le bien-être de la Société. — Comité d'entente. — Vaud: Assemblée générale S.P.V. — Au Château. — En feuilletant le rapport de gestion du Grand Conseil. — Hygiène mentale de retraité — Concert du chœur mixte de l'E.N. — Association d'entraide familiale. — Journée de Vence. — Pour vos concerts et soirées. — Genève: Rappel. — Neuchâtel: Feuilles de documentation de l'E.N. — Bienvenue. — Du rapport sur la marche des écoles de la Chaux-de-Fonds. — Jura-Bernois: L'E.N. de Délémont a pris congé de son directeur. — Voyage d'études en pays jurassien. — Exposition Paul Bovée à Délémont.

Partie corporative

F.I.A.I. — CONGRÈS DE MONTREUX

24-27 juillet 1956

La Fédération internationale des associations d'instituteurs (F.I.A.I.) et la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.) ont tenu leur congrès annuel du 24 au 27 juillet, à Montreux, dans les locaux du Collège secondaire.

Toutes les séances du congrès de la F.I.A.I. furent présidées avec brio par H. Rodenstein (Allemagne), président.

19 associations avaient envoyé leurs délégués (sur les 26 que compte la F.I.A.I.) et les délégations françaises et allemandes étaient particulièrement nombreuses; la salle mise à notre disposition était tout juste assez grande pour donner place aux délégués et aux observateurs.

Au cours des années, une tradition s'est créée dans les congrès, laquelle fixe *ne varietur* la succession des objets à l'ordre du jour.

C'est ainsi que notre première séance est toujours consacrée à la lecture du **Message du secrétaire général**, R. Michel (de Lausanne). Ce message constitue un rapport moral sur l'activité de la fédération et esquisse les voies sur lesquelles elle devrait s'engager pour l'année à venir.

Le message commence par rappeler que la F.I.A.I. compte trente ans d'existence et rend hommage à ses fondateurs parmi lesquels L. Dumas qui continue à nous apporter « l'appui de sa sagesse, de son immense expérience et sa foi toujours jeune dans la valeur de l'œuvre qu'il a contribué à créer ».

Il continue en signalant que « jamais le besoin d'instruction n'a été si universellement ressenti. L'école se trouve placée au centre des préoccupations de la société, aussi bien dans les pays sous-développés qui ont tout à créer dans ce domaine que dans les plus évolués où la nécessité de repenser la forme et le contenu de l'éducation se fait sentir avec une urgence de plus en plus pressante ». Cette évolution peut conduire au meilleur ou au pire; c'est pourquoi les instituteurs groupés dans la F.I.A.I.

doivent fournir leurs efforts pour assurer à « tous les enfants, sans aucune discrimination, une éducation véritable leur permettant d'assumer pleinement leur destinée d'hommes libres ».

Parmi les problèmes qui préoccupent la plupart de nos collègues, c'est le trop grand nombre d'élèves par classe (85 614 classes japonnaises, 4950 yougoslaves, 1150 anglaises et 1350 hollandaises ont plus de 50 élèves !), situation aggravée par l'insuffisance des crédits budgétaires et la pénurie généralisée des instituteurs.

Le message cite encore l'action engagée par un bon nombre de nos associations contre la littérature illustrée de mauvais aloi qui s'adresse aux enfants ; il cite les études entreprises par le *Comité d'entente des fédérations internationales du corps enseignant*, par la *Confédération mondiale* (C.M.O.P.E.) et termine en souhaitant que notre fédération trouve les moyens et la force de faire passer toujours mieux dans la pratique les solutions qu'elle propose aux problèmes qui nous occupent.

×

Toujours conformément à la tradition, notre deuxième séance voit défiler à la tribune un représentant de chacune de nos associations qui vient informer l'assemblée des préoccupations qu'elles ont eues au cours de l'année écoulée.

Ces rapports, obligatoirement compendieux, sont tous intéressants et, quoique sans aucune préparation commune, évoquent, en termes presque identiques les mêmes problèmes. Ils sont d'autant plus émouvants qu'ils ne sont pas toujours des bulletins de victoire, mais devant les échecs même répétés, on sent toujours la même volonté de survivre et de reprendre l'action.

Cette année, le moment le plus poignant fut celui où notre vieil ami Poldermans présenta la dernière communication de l'*Association des instituteurs hollandais d'Indonésie*. Le nombre de ses membres va en diminuant et ils ne peuvent plus exercer aucune influence sur le développement de l'éducation en Indonésie ; ils ont même dû abandonner l'espoir d'y collaborer. D'autre part la présence de l'association au sein de la F.I.A.I. peut constituer un obstacle à l'affiliation éventuelle de l'*Union des enseignants de la République d'Indonésie*. En conséquence, Poldermans présente la démission de la N.I.O.G.

L. Dumas traduit et fort bien l'émotion de l'assemblée en assurant les membres de la N.I.O.G. qui depuis si longtemps ont été associés à nos travaux que nous continuerons à les considérer comme des amis et que nous espérons les accueillir encore lors de nos prochaines rencontres internationales.

Il y aurait bien des exemples à citer et à suivre, surtout dans les réalisations sociales : maisons de vacances, appartements pour retraités, maison de cure et de repos, compléments à la sécurité sociale, etc.

×

La séance d'ouverture avait cette particularité, c'est qu'elle n'eut lieu que le second jour du congrès ! Cela se justifiait puisque la F.I.P.E.S.O. ne commençait son congrès que le 25 et qu'une heureuse habitude réunit les deux fédérations au début de leurs travaux.

Sous la présidence d'A. Neuenschwander, qui excusa l'absence de M. le conseiller fédéral Etter et des chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique, d'aimables paroles furent adressées aux congressistes par MM. Monnier, chef de service de l'enseignement secondaire vaudois, Vogelsang, président du Conseil administratif de Montreux, Gossart, président du Comité d'entente, et enfin Miss Adams, présidente de la F.I.P.E.S.O. et H. Rodenstein, pour la F.I.A.I.



Le jeudi matin, le premier rapport était mis en discussion. Son titre était : **L'instituteur et le bien-être de la société**. Ce titre était celui qui avait été choisi par la Confédération mondiale de la profession enseignante, pour son congrès de Manille. Comme plusieurs associations européennes ne pouvaient envoyer des délégués aux Philippines, la F.I.A.I. désira leur permettre d'exposer leur avis, en même temps qu'elle pensait apporter sa collaboration à l'étude entreprise par la Confédération. Dans un titre englobant de si vastes problèmes, elle limita son sujet à l'adaptation de l'école aux nouvelles conditions de vie de nos sociétés. « Considérant, disait le questionnaire, l'évolution rapide du monde moderne, la difficulté de prévoir l'avenir des professions, et le fait que l'enfant qui entre aujourd'hui à l'école vivra sa pleine vie d'adulte dans la société aux environs de l'an 2000 », quelles conséquences les associations en peuvent-elles tirer pour adapter l'école et l'enseignement aux besoins nouveaux des temps présents et à venir ?

Ce sujet sortait un peu de ceux qui sont habituellement traités, 17 associations ont bien voulu fournir un rapport ; tous se sont accordés pour constater la rapidité de l'évolution économique actuelle et l'importance des inventions nouvelles, notamment l'automatisation et l'application de l'énergie nucléaire.

Devant les exigences accrues que pose à l'école cette évolution, une prolongation de la scolarité semble nécessaire partout, de même qu'un développement de l'enseignement technique ; mais le danger d'une spécialisation trop hâtive doit être envisagé et combattu en donnant à tous une culture générale de base la plus développée possible.

La discussion fut animée ; elle porta surtout sur la difficulté de définir la culture, sur l'importance de l'éducation morale et civique, sur l'obligation de fournir à ces jeunes qu'on retiendra plus longtemps à l'école un accès à la culture, non sous une forme abstraite, spéculative, mais en partant du concret.



La séance suivante (jeudi après-midi) était occupée par la discussion du rapport de R. Grégorius (Luxembourg) sur *l'activité des associations nationales en vue de développer la compréhension internationale*.

Rapport très complet qui insiste sur la nécessité pour tous les membres de nos associations, de s'intéresser aux organisations internationales : en participant à la rédaction des rapports qu'elles demandent afin que ceux-ci soient le reflet exact de l'opinion de tous ; en prenant connaissance des débats des congrès et en leur assurant une large diffusion, non seulement dans les milieux du corps enseignant, mais aussi auprès des autorités et de l'opinion publique. Contacts personnels, voyages et visites, échanges de maîtres et de manuels sont d'excellents moyens d'accroître notre connaissance et notre compréhension des pays étrangers.

Les résolutions qui résument les tendances des rapports sont publiées ci-dessous.

×

Disons que toutes ces communications et discussions se déroulèrent dans une atmosphère de franchise et avec la volonté d'aboutir à des résultats positifs.

J'ai beaucoup parlé de séances, de travail ; il y eut aussi des moments de détente : une excursion aux Rochers de Naye, dont l'extrême sommet resta encapuchonné de brouillard jusqu'au moment précis où nous dûmes descendre et un repas plein d'entrain au Casino, où l'entrain se continua bien après. Une réception du Conseil d'Etat vaudois au Château de Chillon, avec souper aux chandelles porta l'enthousiasme à son plus haut point.

L'excursion du 28, à Genève fut aussi un succès avec visite au B.I.E., au B.I.T. et à l'ONU.

×

Sans vouloir faire preuve d'immodestie, nous pouvons constater que ce congrès fut une magnifique réussite. D'abord, avoir choisi la seule semaine sans pluie de notre été calamiteux constituait un premier tour de force ! Ensuite, la préparation fut minutieuse et l'organisation parfaite. Bel exemple de collaboration entre primaires et secondaires ! Le secrétariat, sous la direction débonnaire de M. et Mme Pulfer, forma une équipe remarquable dont le travail fut efficace, accompli dans une atmosphère sympathique de bonne humeur et de gaieté. Et nos hôtes furent émerveillés d'obtenir chaque jour les résolutions « ronéotées » dans une forme impeccable.

Merci donc à tous les collaborateurs qui ont apporté leur temps et leur peine à la réussite du congrès ! Merci aux autorités fédérales et des cantons romands ! Merci aux autorités montreusiennes et au Conseil d'Etat vaudois dont le concours a été pour beaucoup dans l'heureux résultat de notre organisation.

G. W.

RÉSOLUTION : L'ENSEIGNANT ET LE BIEN-ÊTRE DE LA SOCIÉTÉ

La conférence annuelle des délégués de la F.I.A.I., réunie à Montreux du 24 au 27 juillet 1956,

après avoir mis à l'étude l'action de l'enseignement sur le bien-être de la communauté,

considérant l'extraordinaire rapidité de l'évolution économique et sociale de notre temps, accélérée encore par l'application de techniques et d'inventions nouvelles,

considérant le fait que l'enfant qui entre aujourd'hui à l'école vivra sa pleine vie d'adulte dans un monde où la technique aura profondément modifié la structure des professions et où vraisemblablement l'homme jouira d'un confort matériel et de loisirs accrus,

considérant qu'un des sentiments les plus élevés caractérisant la mission de l'éducateur réside dans la préoccupation du devenir des enfants,

estime nécessaire de préparer cet avenir en adaptant toujours mieux les systèmes scolaires aux exigences nouvelles que leur impose une société en pleine transformation.

L'école doit assurer à chaque enfant sans restriction et sans aucune discrimination le plein épanouissement de ses possibilités pour sa vie individuelle et sociale ; son action ne sera efficace que dans la mesure où elle tiendra compte des aptitudes diverses des enfants et de leur développement mental.

L'école ne saurait limiter son champ d'activité à l'enfance et à l'adolescence ; elle doit aussi mettre à la portée de tous les citoyens les possibilités d'accès à toutes les formes de la culture humaine.

Face aux conséquences possibles de l'accroissement de la technicité, la conférence affirme avec force que pour sauvegarder la dignité humaine et l'accroître, tout enseignement doit avoir pour base une solide culture générale, garantie essentielle de toutes les adaptations et de toutes les reconversions nécessaires.

Après avoir acquis en commun les connaissances fondamentales, les enfants doivent être répartis dans des cours différents adaptés à la forme de leur esprit.

L'orientation des élèves doit être basée sur une observation attentive et prolongée de leurs aptitudes et sur des contacts nombreux avec les formes variées de l'activité humaine.

Elle ne doit pas prendre trop tôt un caractère définitif et le passage d'un genre d'enseignement à un autre doit être facilité pendant toute la durée des études.

Elle doit intervenir le plus tard possible et doit être accompagnée d'une culture générale aussi large que le permet le développement mental des élèves.

L'éducation morale et civique doit être accentuée et doit inculquer aux élèves les principes de la coopération et de la solidarité.

L'école doit assurer l'initiation et la participation de tous les enfants

et de tous les adultes à la vie culturelle, pour plus de dignité dans le travail et l'emploi de loisirs ; elle doit leur donner les moyens de compléter leurs connaissances tant générales que professionnelles pour plus de bonheur dans la vie quotidienne ; elle doit leur fournir les moyens *d'éduquer leur corps et de former leur esprit*, notamment à l'occasion des loisirs dont la durée ne peut que progressivement s'accroître.

Une telle réforme ne saurait se concevoir dans une prolongation généralisée de la scolarité obligatoire et un effort conséquent dans le recrutement et la formation du personnel enseignant.

La conférence renouvelle à ce sujet les recommandations de la F.I.A.I. tendant à donner aux instituteurs une formation générale et professionnelle d'un niveau élevé.

Elle souhaite notamment que leur formation les mette en mesure d'assurer la permanente adaptation de leur enseignement aux conditions nouvelles de vie liées à l'évolution de l'économie et des techniques.

Elle demande aussi que soient donnés aux instituteurs de tous les pays tout au long de leur carrière, les moyens individuels et collectifs de compléter et renouveler leurs connaissances personnelles et, au bénéfice de l'expérience acquise, de parfaire sans cesse, dans les buts et dans l'esprit ci-dessus définis, leur capacité professionnelle.

La conférence recommande aux Associations nationales d'associer à leurs préoccupations dans ce domaine les représentants des parents et des organisations professionnelles.

COMITÉ D'ENTENTE

Le Comité d'entente des fédérations internationales du corps enseignant a tenu à Genève (école Trembley) sa 25^e session, les 14 et 15 octobre. MM. Gossart, président, Hombourger, secrétaire général et Mlle M. L. Cavalier, vice-secrétaire, présentèrent des rapports sur les délégations qu'ils avaient assurées.

La discussion porta d'abord sur les buts que doit se fixer actuellement le comité, afin que son action ne fasse pas double emploi avec celle des fédérations.

Les rapports avec les institutions internationales sont excellents, notamment avec l'Unesco et le Bureau international de l'Education ; elles ont été moins actives avec l'O.I.T.

L. Dumas présente un excellent projet pratique sur la *démocratisation de la culture des citoyens* ; il constitue une base sérieuse d'étude de la question et propose un plan de centres d'intérêt s'adressant aux élèves qui répugnent à l'abstraction et qui s'orientent vers l'étude d'une profession.

Le Comité d'entente a pris connaissance avec satisfaction de l'intérêt qu'éprouvent plusieurs gouvernements pour la *Charte des Educateurs*.

Les délégués de la F.I.S.E. (fédération internationale syndicale de l'enseignement), de la F.I.P.E.S.O. et de la F.I.A.I. assistaient à la séance, de même que les représentants du B.I.T., de l'UNESCO et du B.I.E. et A. Neuenschwander, président S.P.R.

G. W.

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S. P. V.

Rappelons que l'Assemblée générale de janvier 1956 a décidé (les absents ayant toujours tort !) de tenir dorénavant un Congrès d'une journée entière. Il aura lieu le *samedi 26 janvier 1957* à la Grande Salle de **Pully** (Maison pulliérane).

Le bureau de l'assemblée a chargé le Comité central de l'organisation de nos assises annuelles. Il est apparu qu'il était judicieux de répondre au vœu exprimé par plusieurs collègues d'organiser ce premier congrès en dehors de Lausanne. Les moyens de communication sont actuellement si nombreux et si rapides qu'il ne sera pas compliqué de se rendre de la capitale dans le « village » voisin de Pully.

Dès maintenant, nous pouvons annoncer la participation du **Chœur mixte du corps enseignant** de Morges et environs,, ainsi que d'un conférencier de talent.

Le congé du samedi matin sera accordé à ceux qui assisteront réellement à notre assemblée.

Deux places sont à repourvoir au C.C. Pensez-y à temps.

D'autres détails seront donnés prochainement.

E. B.

AU CHATEAU

Dans la majestueuse salle de l'Evêque, cinq de nos collègues ont reçu leur brevet de travaux manuels des mains de M. Martin, chef de service : Hervé Conne, La Sarraz.

Maurice Clavel, Montreux ; Vilbert Bron, Clarens ; Georges Gaillard, Lausanne ; Claude Metzener, Morges.

Enfoncés dans des fauteuils de ministres, ils entendirent les judicieuses remarques de leurs examinateurs, ainsi que d'utiles conseils et les félicitations de M. Martin.

Au cours d'une collation, offerte ensuite par l'Etat dans un lieu moins austère, les lauréats purent arroser leur titre et digérer leur victoire.

Les présidents de la S.P.V. et de la S.V.T.M. ont été heureux d'assister à cette manifestation où des collègues étaient à l'honneur.

B. J.

EN FEUILLETANT LE « RAPPORT DE GESTION »
DU GRAND CONSEIL

Au chapitre du Département de l'Instruction publique et des Cultes, le rapporteur (M. Ad. Miéville, Vevey) parle de la « préoccupation du département de trouver des moyens suffisants permettant d'atténuer la crise du recrutement des instituteurs et des institutrices ».

Après avoir cité quelques-uns de ces moyens : classe spéciale de formation rapide à l'E.N., réduction de six mois du temps des études, la rapporteur dit en substance :

« Nous demandons que le département intensifie le plus possible son effort pour remédier à cette carence, dont les conséquences restent sinon néfastes du moins très sérieuses. »

« Mais nous ne pensons pas qu'il s'agit uniquement d'un problème

démographique. Une certaine désaffection ne tiendrait-elle pas à des raisons matérielles malgré l'amélioration récente des traitements ? »

La 4ème observation nous intéresse spécialement :

« Le Conseil d'Etat est invité à donner plus d'importance encore aux classes de développement que par le passé. »

Le Conseil d'Etat, dans sa réponse, dit ceci :

« Si le nombre des classes de développement ne s'accroît qu'assez lentement, cela tient à plusieurs causes : pénurie de personnel enseignant et de locaux, augmentation des charges financières des communes, méconnaissance de ce que sont les classes spéciales, en dépit des efforts des autorités pour en faire comprendre les avantages... »

« Si elles (les cl. de développement) n'ont pu être créées dans les régions rurales, c'est que le recrutement des élèves s'avérerait difficile. Pour réunir dans une classe spéciale douze à quinze élèves, il faudrait opérer un recrutement dans un rayon très large et faire parcourir à nombre d'entre eux de telles distances qu'il faut y renoncer d'emblée... »

C'est bien dommage ! (réd.)

Le rapport de la Sous-commission Instr. publ. et Cultes fait enfin état d'une entrevue qu'elle a eue avec le comité de la S.P.V. « Entretien animé et intéressant » qui « porta sur diverses questions d'ordre professionnel et d'actualité pédagogiques ».

E.B.

HYGIÈNE MENTALE DU RETRAITÉ

Sous ce titre, « L'employé » (Journal des magistrats et fonctionnaires) publie un intéressant article consacré surtout au difficile « passage » de la vie active à la retraite. Il cite un commentaire d'une étude faite par un publiciste zurichois et intitulée « Retraité, comment employer son temps ».

Nous savons fort bien que pour quelques-uns cette question ne pose pas de problèmes. Ceux-là ont su (et ont pu !) de longue date se préparer à la retraite, organiser leur vie en fonction de celle-ci. Soyons-en heureux pour eux... Mais il y a tous les autres !

Il ne s'agit pas seulement du taux de la pension qui peut à juste titre préoccuper bon nombre d'entre nous qui n'ont pas pu faire des « économies ». Pour beaucoup, le sentiment de « vide » et d'inutilité est un problème bien plus grave.

M. Aymon de Mestral dit à ce sujet dans « l'Ordre professionnel » : « ... Certaines maisons américaines ont coutume de réunir de temps en temps les futurs retraités, de 3 à 5 ans parfois avant la date de la retraite, en vue de simples entretiens, accompagnés d'échanges d'expériences au sujet de l'emploi de leurs loisirs. D'autres entreprises accordent même aux futurs retraités **une demi-journée ou une journée de congé supplémentaires par semaine** au cours des 2 ou 3 ans qui précèdent la retraite, pour leur faciliter la transition d'un état à l'autre !... »

Ceci se passe en Amérique ! N'allons pas si loin, ni si vite ! Le problème mérite cependant d'être étudié. Si l'employeur ne peut tout faire dans ce domaine, peut-être les organisations professionnelles pourraient-elles s'occuper un peu plus de leurs affiliés retraités et futurs retraités ?

E. B.

CONCERT DU CHOEUR MIXTE DE L'ÉCOLE NORMALE

Il y avait foule à la Cathédrale en ce dimanche 7 octobre. Public d'amis et de mélomanes auquel une grande joie a été donnée. Le concert était consacré à G.-F. Haendel et H. Purcell. Les chroniques musicales de nos quotidiens ont dit les mérites des solistes, de l'O.C.L., du chœur et du directeur. Il est remarquable qu'un tel concert ait pu être donné un mois après les grandes vacances ; nous pouvons féliciter sans réserve directeur et choristes du magnifique travail accompli et de l'effort fourni. **M. Robert Piguet**, la cheville ouvrière de cette belle audition, s'est surpassé et recueilli ainsi la juste récompense qu'il a méritée par son interprétation nuancée et sensible et sa direction vivante et chaleureuse.

De nombreux membres du corps enseignant ont écouté avec émotion cette musique exempte de tarabiscotages et d'obscurités et ont applaudi (silencieusement !) au beau succès de nos futurs collègues.

E. B.

« COMMENT LUTTER CONTRE L'INSTABILITÉ
CHEZ LES ENFANTS ? »

Tel est le sujet de la conférence que donnera Mme Renée LEBEL, professeur de psychologie à l'Université de Lyon, qu'il n'est plus nécessaire de présenter ici.

Tous ceux que préoccupe ce problème sont invités à se joindre aux membres de l'Association de l'Entraide familiale de Pully.

Le jeudi 25 octobre à 20 h. 30,

Salle du Conseil Communal, Bâtiment du Prieuré, 2^{me} étage, Pully.

Entrée libre. Collecte recommandée, pour couvrir les frais.

JOURNÉES DE VENCE

7 et 8 septembre 1956

Nous n'étions pas réunis pour étudier ou discuter les méthodes Freinet. Les problèmes que posent ces méthodes apparaissaient cependant à tout instant tant la personnalité de Freinet est marquée.

Les cheveux longs à la « Einstein », le col de chemise ouvert, très librement, très calmement, Freinet dirige les débats. De temps en temps pourtant sa spontanéité l'emporte, son débit se fait plus rapide, son accent du midi plus chantant :

« Moi je vous dit qu'il faut surtout les aimer les enfants ! Si un enfant reçoit une gifle de sa mère ce n'est pas comme s'il reçoit une gifle d'un étranger. Car au fond de lui cet enfant sait bien que sa mère l'aime. Il m'arrive de donner une gifle à un enfant parce que c'est nécessaire. Mais après, je suis comme la maman je lui dis : allons cueillir des figues ensemble... et on cueille des figues ensemble. »

Lors d'une discussion, défendant ses méthodes contre les méthodes traditionnelles, il laisse son interlocutrice, professeur de science, s'emporter :

Freinet : Nous laissons les enfants tâtonner...

La dame : Mais enfin, une mauvaise expérience est toujours une mauvaise expérience ! Moi, j'aime le travail précis et bien fait.

Freinet : Alors, c'est comme si la maman disait à son enfant : « tu marcheras quand tu sauras marcher ».



Répondant à ceux qui soulèvent le problème des règles de grammaire et des opérations mathématiques, Freinet raconte l'histoire, qu'il dit aimer particulièrement, de la bicyclette : « Si vous expliquez à l'enfant tous les problèmes que pose la bicyclette : les engrenages, les vitesses, le problème de l'équilibre, etc... que se passera-t-il lorsqu'il sera de nouveau en selle ? sera-t-il plus sûr ? Non ! car il pensera à tous ces problèmes et perdra l'équilibre qu'il n'avait aucune peine à obtenir auparavant.



Ainsi, piquées d'images savoureuses, émouvantes et vives, les interventions de Freinet séduisent. Cet homme, pourtant reste humble, prudent : « Moi, je ne suis pas un maître du deuxième degré, je ne sais pas ».

On ne peut s'empêcher d'avoir envie de le voir au milieu des enfants. L'occasion ne nous est donnée que de l'entendre très gentiment les faire taire lorsque leurs ébats troublent les discussions.

C'est que ces enfants ont des raisons de s'émerveiller, par exemple en observant ce qui se passe dans les vivarium. Ce sont de grosses boîtes de pierre, à ciel ouvert, posées de ci de là dans les jardins, pour recevoir insectes et bêtes trouvées. Ainsi les mantes religieuses captives étaient l'autre jour cause d'exclamations et de débats passionnés. Ravis, nous suivions par moments ces discussions enfantines. Ainsi, l'école active nous atteignait, théorie et pratique, tout à la fois.



Les enfants ici ont l'air heureux. Il est vrai que leur école est assez particulière. On y vit en costume de bain, on y a sa piscine, on y dort dans des dortoirs qu'on a décorés soi-même. Qui n'a rêvé d'une école semblable !

On nous la fit visiter.

Les maisons sont égrenées sur la colline, les unes toutes petites, les autres plus grandes. On ne les voit qu'en partie, cachées qu'elles sont toujours à moitié par quelque platane, quelque figuier, ou des vignes à raisins bleus. Entre elles courent des sentes de pierre que les enfants balaient, tout petits avec leurs grands balais maladroits. La piscine est en haut sur la colline. Vivent donc dans la verdure, les maisons — salles d'étude, la maison-atelier de peinture, la maison-atelier de modelage, la maison-imprimerie, les maisons-dortoirs, la maison-douches, la maison-musée. Chacune recèle des trésors : peintures à même les murs des dortoirs, tissages, poteries cuites, journaux imprimés, illustrés, décorés, autant de résultats de l'école active. Pour pouvoir faire des réunions, Freinet

a fait construire une sorte de haut-lieu, terrasse abritée du soleil, mais ouverte de toute part sur Vence, les collines et les montagnes. On y délibère, et on y mange (la cuisine est en face)... et la splendeur du lieu ne va pas sans influencer favorablement, nous n'en doutons pas, l'esprit des conférences qui se tiennent ici.



Problèmes généraux, problèmes de détail se succèdent. Les interventions de Freinet sont toujours très écoutées : très calmement, il oriente les débats, ramène dans le sujet ceux qui s'en éloignent, intervient plus vivement parfois, insiste surtout sur une collaboration qu'il espère fructueuse.

« Nous sommes des enseignants du premier degré, nous ne connaissons pas vos problèmes, nous ne vous demandons pas de prendre nos méthodes, nous vous demandons de réformer les vôtres puisqu'elles se sont révélées inadaptées à la vie moderne. C'est pour cette tâche-là que la collaboration entre vous enseignants du deuxième degré et nous enseignants du premier degré peut être utile. »

Mais comment faire ?

Comment adapter les méthodes actives à l'enseignement secondaire ? Comment utiliser les techniques nouvelles sans nuire aux exigences des programmes ? On ne résoud pas ces questions-là d'un jour. Les poser, essayer de les éclaircir, noter les difficultés, voilà déjà un programme.

Cependant des expériences ont été faites au niveau secondaire. On n'en parle. On les discute. Les moyens audio-visuels sont d'actualité ; des classes de langues différentes ont échangé des bandes sonores enregistrées, d'autres ont correspondu par lettre ou par journaux de classe.

Nora Giacomini, professeur secondaire italien, présenta un test d'histoire. Formé d'un grand nombre de questions, il a l'avantage, comme les tests de ce genre, d'éliminer en partie les risques de malchance qui handicapent les élèves lors des épreuves qui ne comportent qu'un seul sujet. On parla « pour » ou « contre » les tests. On parla épreuves, examens, et l'on s'entendit surtout sur le fait qu'il faut si possible éliminer de l'esprit de l'enfant la notion d'examen-piège.



Pas de pièges si possible pour l'enfant ! De l'amour, de la compréhension. On parla de l'enfance délinquante. Autrefois, relève Freinet, les enfants n'auraient pas été punis pour un fruit maraudé. Le droit des enfants existait comme le droit des pauvres. Ces mêmes enfants entraient en contact avec la vie de la façon la plus simple du monde. L'artisan les accueillait chez lui, travaillait devant eux. On les trouvait, les enfants, dans un coin de la forge, devant l'établi du menuisier, à l'écurie, aux champs. Maintenant, ils sont chassés de l'atelier-usine comme des intrus. En ville surtout, ils n'ont que la rue et aucun moyen de contact. Tout est payant et artificiel. Les enfants sont mal accueillis, mal aimés. Qu'on ne s'étonne pas alors de leur agressivité ! Cette enfance est inadaptée plutôt que délinquante.

Le remède : Des « milieux de culture » ? des maisons pour eux ? des clubs ? Quoi ? la question est posée. Car il faut parer à ce rétrécissement du milieu.

Mais si le milieu est moins aidant qu'autrefois, par contre, les progrès de la psychologie infantine permettent la recherche de plus en plus parfaite d'un développement naturel de l'enfant. On connaît mieux le mécanisme des blocages affectifs par exemple et on peut les éviter en partie. Mais, mal informés, parents et maîtres ne pourraient souvent qu'aggraver le mal. La nécessité de l'information psychologique apparaît donc nettement à plusieurs reprises. Pour les maîtres, on propose des stages spéciaux, pour les parents des réunions.

Deux psychologues éminents participèrent aux débats : M. Delchet de Lyon et M. Mauco de Paris. Tous deux insistèrent donc sur la nécessité d'une collaboration entre psychologues et pédagogues. M. Mauco allait jusqu'à proposer la formation de psychologues étant ou ayant été pédagogues. Ces psychologues-là connaîtraient mieux, à son avis, les difficultés de la classe et ses servitudes.



Collaboration, contacts, échanges entre primaires et secondaires, entre psychologues et pédagogues, entre pédagogues de différents pays, voilà semble-t-il le résultat le plus marquant des journées de Vence. Nous l'avons fortement ressenti et nous sommes reconnaissants à Freinet d'avoir permis une fois de plus l'éclosion de cet esprit.

Pour vos concerts et soirées

La « Compagnie du Lyceum » à Lausanne se met volontiers à disposition de ceux qui désirent compléter un programme de soirée ou de concert par une production musicale ou littéraire.

Les spectacles du « Lyceum » sont d'excellente tenue. Dans le but de rendre service aux collègues, nous donnons ci-dessous la liste des *opérettes* ou *pièces de théâtre* qui est actuellement à son répertoire.

Le prix des spectacles varie de 200.— à 600.— fr. suivant le nombre d'actes et des personnages.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à :

Mme Simone Gerber, avenue des Alpes 4, Lausanne, tél. 23 49 03 ou à
Mme Stella Zbinden, rue Etraz 10, Lausanne, tél. 22 62 55.

La « Compagnie du Lyceum » vous offre :

Opérettes :

Les p'tites Michu, opérette en 3 actes d'André Messager : 13 pers.

Rose et Colas, opéra-comique en 1 acte de Monsigny (1 heure) : 5 pers.

La laitière de Trianon, opéra-comique de Weckerlin (45 min.) : 4 pers.

Le mariage aux lanternes, opérette de Jacques Offenbach (40 min.)
4 pers.

Lischen et Fritzchen, opérette en 1 acte de Jacques Offenbach (35 min.)
2 pers.

La ruse d'amour, opérette de Charles Lecoq, (25 min.) : 2 pers.

La serva padrona, opéra-comique en 1 acte de J.-B. Pergolesi (50 min.) : 3 pers.

Les jeux de l'amour et du hasard, opéra-comique en 1 acte de R. Petit (40 min.) : 3 pers.

En préparation :

Chonchette, opéra-bouffe en 1 acte : 5 pers. (depuis décembre 1956).

Un mari à la porte, opérette en 1 acte de J. Offenbach : 4 pers. (depuis décembre 1956).

L'apothicaire, opéra-comique en 1 acte de Joseph Haydn : 4 pers. (depuis janvier 1957).

Comédies en 1 acte :

Le mot de Cambronne, Sacha Guitry : 4 pers.

La paix chez soi, Georges Courteline : 2 pers.

La farce du cuvier : 3 pers.

En préparation :

Whisky, d'Albert Verly : 4 pers.

Les deux couverts, Sacha Guitry : 3 pers.

...et plusieurs autres comédies en 1 acte.

GENÈVE

U. A. E. E. RAPPEL

Groupe d'échange lundi 22 octobre, à 16 h. 45, à l'Ecole du Bd Carl-Vogt. Sujet : démonstration d'ombres chinoises.

NEUCHÂTEL FEUILLETS DE DOCUMENTATION DE L'E.N.

Nous avons en mains une nouvelle série de feuillets. Ils sont consacrés à l'étude de l'« *habitat* », sujet complexe, mais présenté avec la méthode concrète et claire ordinaire à ceux qui travaillent depuis plusieurs années dans cette sphère d'intérêt inépuisable qu'on appelle « la connaissance du pays ». Nous voudrions, une fois de plus, féliciter les initiateurs de cette discipline inédite.

Ces feuillets constituent maintenant un volumineux dossier documentaire, fruit de longues et laborieuses recherches, instrument précieux spécialement pour les leçons de choses, de géographie et d'histoire. Plus de sept cents feuillets ont déjà paru sur toute espèce de sujets dont aucun n'est fastidieux ni banal.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'Ecole Normale (notamment à M. le Dr Ischer, conducteur avisé de toutes ces investigations) qui a l'intelligente obligeance de faire bénéficier tout le corps enseignant du travail sérieux et persévérant de ses étudiants.

W. G.

BIENVENUE

cordiale à Mlle Augusta BASSET, institutrice au Landeron, qui en dépit de son ancienneté dans le C.E. tient à faire acte de solidarité en entrant dans la S.P.N. Nous l'en félicitons chaleureusement.

W. G.

DU RAPPORT SUR LA MARCHE DES ÉCOLES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

(Année scolaire 1955-1956)

Le rapport débute par l'énumération des démissions et des nominations. En constatant le mal qu'on a toujours à trouver du personnel enseignant, on sourit de lire qu'un poste de concierge de collège a suscité 73 candidats. La raison ?... Il faut tout de même penser qu'un balai se manie plus aisément qu'un morceau de craie...

Un nouveau règlement régit la constitution et les attributions de la Commission scolaire. Il comporte de notables réformes de structure :

- a) le nombre des commissaires réduit de 40 à 15 ;
- b) la suppression de publicité des débats ;
- c) le transfert de nombreuses compétences du Conseil à la Commission plénière ;
- d) la disparition du Conseil auquel se substitue un Bureau de 9 membres ;
- e) la diminution du nombre des dames inspectrices. (Quelle catastrophe pour leur prestige ! W. G.).

Le nombre des élèves continue à augmenter (de 200 en un an !), et parallèlement le nombre des classes : 127 contre 84, dix ans auparavant. En % : classes : 50 % ; élèves : 57 %.

Plus du tiers des postes sont occupés par un personnel auxiliaire (femmes mariées, retraités, étrangers au canton), soit 44 sur un total de 123 !

Avec cela, les locaux sont de plus en plus insuffisants en nombre.

Au cours de cette année scolaire, trois institutrices ont été fêtées pour leurs 40 ans de services : Mlles Rosine INAUEN, Berthe STADLIN, Elisabeth WYSSENBACH. Félicitations et vœux les meilleurs !

Les classes de développement ont augmenté de 2 unités. Total : 8 classes. « Nous ne pouvons que souscrire », dit M. Perrelet, directeur, « aux déclarations de M. le Dr Lévi, chef du Service médico-pédagogique cantonal, dans le rapport présenté au Comité local :

« Il est nécessaire d'augmenter le nombre des classes de développement. Actuellement, nous dépistons mieux l'enfant retardé. Le transfert d'élèves en classe de développement permet parfois d'éviter les placements trop nombreux et pas toujours favorables à l'enfant. »

Bibliothèques à l'usage du C.E. : « Dans la plupart de nos bâtiments scolaires, une petite Salle des maîtres a été ouverte, salle de réunion et de matériel, dotée d'une bibliothèque de documentation, pas très riche encore, mais dont la Direction s'efforce d'augmenter l'importance d'année en année. Actuellement chacune de ces bibliothèques contient 70 à 80 volumes, la plupart abondamment illustrés.

« En outre, ces bibliothèques sont au bénéfice d'un abonnement à la collection des tableaux scolaires éditée par la Société suisse des instituteurs ; cette collection de tableaux — fort instructifs et la plupart de belle venue — s'enrichit chaque année. Aujourd'hui, chaque collègue dispose d'une quarantaine de ces tableaux scolaires. »

L'année dernière, des conférences avaient été faites sur l'enseignement de l'arithmétique par la méthode Cuisenaire. L'expérience a été tentée au degré inférieur dans une quinzaine de classes. La plupart des institutrices intéressées s'en déclarent très satisfaites.

Plusieurs membres du C.E. ont introduit à titre d'essai la « méthode Landry » pour le chant. M. Perrelet la compare à la « méthode globale » pour la lecture, et à l'étude du français par les textes. Il espère voir l'expérience se généraliser. Nous avons déjà dit ici qu'elle avait trouvé la faveur d'un grand nombre de nos maîtres et maîtresses.

Les écrivains suisses qui tenaient congrès à La Chaux-de-Fonds ont offert des causeries à l'intention des élèves qui les ont vivement appréciées. Excellente opportunité, occasion unique de voir et entendre des auteurs indigènes.

Des films de voyage sur Paris, l'Espagne, la Camargue, un Raid polaire, ont été présentés aux grands élèves.

Nous avons toujours plaisir à parcourir les copieux et intéressants rapports de M. Perrelet qui témoignent de sa conscience, de son dévouement et de sa compétence. Et nous pensons que ce bref extrait pourra fournir quelques utiles suggestions.

W. G.

JURA BERNOIS

L'ÉCOLE NORMALE DE DELÉMONT A PRIS CONGÉ DE SON DIRECTEUR

Après vingt-deux ans passés à la tête de cet établissement, M. Charles Junod, atteint par la limite d'âge, s'est démis de ses fonctions, et ce départ a été marqué récemment par une cérémonie empreinte de la même cordialité qu'il s'entendait lui-même à faire régner dans son école.

Les nombreux invités présents furent régالés, dans la salle de musique, d'un spectacle de choix, où chants, danses, récitations et mimes alternèrent avec brio. Puis les paroles prononcées par le directeur de l'Instruction publique, notamment devant les personnalités représentant la Commission des Ecoles normales jurassiennes et la section delémontaine de la S.I.B., devant les professeurs et tous les élèves, rendirent hommage aux qualités de pédagogue et d'administrateur que sut faire valoir M. Junod. Homme de mesure et respectueux des convictions et de la personnalité de chacun, il fit preuve, en toutes circonstances, de courage civique. Mme Junod, justement associée à son mari dans ce témoignage de gratitude, reçut, comme lui, et des mains de M. Moine, un souvenir du Conseil d'Etat.

En 1946, la section de Delémont avait la charge de préparer le 26e congrès de la S.P.R. C'est en M. Junod qu'elle trouva le président du Comité d'organisation. Encore en maintes autres occasions, il servit les intérêts

professionnels de nos collègues de la vallée. C'est ce que releva M. B. Wilhelm, président de cette section, en remettant également un cadeau au directeur qui s'en va aujourd'hui, entouré de sa grande famille.

Après plusieurs compliments dits par les élèves des différentes classes, et accompagnés de fleurs et de cadeaux, M. Junod, très ému, remercia tous ceux et celles qui l'avaient mis à l'honneur, et promit à ses hôtes de conserver dans sa retraite un contact étroit avec ceux envers lesquels il est lié par les liens de l'amitié.

M. P. Rebetez, nouveau directeur, et Madame, participaient aussi à cette réunion, à l'issue de laquelle une collation fut offerte.

L'« Educateur » souhaite à M. et à Mme Junod une longue et heureuse retraite, et leur exprime toute la gratitude dont l'école jurassienne leur est redevable.

T.

VOYAGE D'ÉTUDES EN PAYS JURASSIEN

Gratifiés d'un radieux soleil de septembre, une trentaine de membres de la section de Berne-ville de la S. I. B. sont venus chez nous, en voyage d'études et de bon voisinage. Ils visitèrent d'abord Delémont, où les retinrent tous les établissements scolaires, alors qu'une classe de jeunes filles du Collège leur donnait un petit concert fort apprécié. Contacts avec les autorités municipales, notamment avec M. Parrat, maire, et avec le Comité de la section delémontaine, au cours d'un apéritif et d'un repas excellent ; puis, dans l'après-midi, un tour guidé aux principaux monuments historiques de la ville, enfin, une visite aux vitraux de Fernand Léger, en l'église de Courfraivre, à l'école de Bassecourt, et à la collégiale de Saint-Ursanne, tel a été le programme de nos hôtes, qui n'auraient pu voir le Jura sous un meilleur jour !

T.

EXPOSITION PAUL BOVÉE A DELÉMONT

M. Paul Bovée, maître de dessin au Collège de Delémont et chargé de cours au Technicum de Bienne, a présenté, du 29 septembre au 7 octobre, ses œuvres les plus récentes à l'Hôtel de Ville.

Ce jeune collègue plein de talent en est à sa quatrième exposition individuelle à Delémont. Il a déjà en outre participé à différentes expositions en groupe, à Genève et Lausanne notamment.

Paul Bovée est un expressionniste appartenant au monde des Goya, des Daumier et des Buffet, qui peuple ses toiles et ses dessins de fantoches et de mimes sardoniques, de filles de mauvaise vie et de gens de la balle. Il apporte un témoignage à son époque, sans crainte de heurter parfois violemment ses contemporains. Et pourtant, il y a toujours en lui un contemplatif de la beauté. Son « chemin de campagne », son « petit port » révèlent une palette riche en couleurs mise au service d'un style émotif d'une remarquable unité. Les dessins et les grattages de cet artiste révèlent également un graphiste accompli.

(L'« Ecole bernoise »)

«MILCOP» le roi des duplicateurs

obtient un tel **SUCCÈS** que nous vous prions de patienter, nos services étant débordés ! Collaborateurs régionaux sont demandés d'urgence ! Prix réduit accordé jusqu'au 31 déc. Fr. 125.- (plus frais : douane, ichta, transport = Fr. 10.-).

Dorénavant seules les commandes payées d'avance seront assurées.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE F. PERRET - NEUCHÂTEL 1 - CCP IV 4330



SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Actuellement la PHOTO en couleurs

Est aussi du domaine de l'amateur

Films EKTAKROME - KODACHROME

A. SCHNELL & FILS Place St-François 4 **LAUSANNE**

Photo · Projection · Ciné

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Au Domino Rolle

HOTEL DE 1^{er} ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE

GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier

(Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne

Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -

Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Modelez... c'est si simple, si peu coûteux !

Un peu de glaise, quelques spatules, les instructions de travail — et déjà vous êtes prêt. On ne saurait guère concevoir une autre occupation capable de développer à ce point l'imagination et les facultés créatrices de vos élèves. En façonnant la glaise, les enfants apprennent à observer exactement.

La publication revue et augmentée de A. Schneider, instituteur, St-Gall (« Le Modelage », fr. 1.80) explique le modelage dans toute sa simplicité. Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous l'envoyer à l'examen ? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc ! », à disposition contre envoi de fr. —.90 en timbres-poste.

Très malléable, la glaise Bodmer ne s'effrite jamais, peut être peinte et cuite au four. Nous vous en enverrions volontiers un échantillon. Notre poterie **cuit** et **émaillé** vos petits chefs-d'œuvre à la perfection et à bon compte. Pour conserver la glaise, nous livrons un bahut spécial (prix fr. 87.—) dans lequel la fraîcheur de l'argile est garantie 4-5 mois.



E. BODMER & Cie, Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 TÉL. (051) 33 06 55



POÈMES POUR CHRISTINE

30 poèmes pour enfants de 5 à 10 ans

- Fantaisies qui enchanteront nos petits
- Langage simple à leur portée

36 pages - Format 14,8 / 21 cm. - Impression couleur sur papier offset blanc - Couverture carton vergé vert olive

En souscription jusqu'au 10 novembre 1956 Fr. 2.20

Dès cette date Fr. 2.90

En librairie ou

AUX ÉDITIONS DE LA PIERRE QUI LUIT

Treyblanc 7 LAUSANNE